

COMMISSION BAR ET RESTAURATION

Membres : Patrice HAMON et Gérald RIAULT

Définition :

La commission bar organise les manifestations extra-sportives en interne et en externe en collaboration avec la commission animation.

Rôle :

- ✓ Approvisionnement et gestion des buvettes fonctionnant le week-end.
- ✓ Assurer le bon fonctionnement des buvettes du week-end.
- ✓ Mise en place d'un planning de permanences le week-end pour la buvette et ouverture et fermeture de salle.

Objectifs :

- ✓ Mener à bien les manifestations vitales au dynamisme et au développement du club.